

RAPPORT ANNUEL 2015
CONSEIL DE QUARTIER
DE L'AÉROPORT

Mon quartier

j'y vis... j'y vois!



CONSEIL DE QUARTIER

RAPPORT ANNUEL 2015
CONSEIL DE QUARTIER
DE L'AÉROPORT

12 AVRIL 2016

1. Rapport du conseil d'administration	5
2. Présentation du conseil de quartier de l'Aéroport.....	8
2.1. Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	8
2.2. Les membres du conseil d'administration.....	8
2.3. Le territoire du quartier.....	9
3. Fonctionnement du conseil	9
3.1. Séances régulières et de travail.....	9
3.2. Participation à d'autres activités	10
4. Actions du conseil de quartier	11
4.1. Plan d'action 2015	11
4.2. Actions touchant le plan d'action 2015.....	11
4.3. Actions découlant des demandes de la Ville	13
4.4. Autres préoccupations des citoyens, du conseil et des organismes	13
4.5. Résolutions du conseil de quartier	14
5. Bilan et états financiers au 31 décembre 2015	17

1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous en sommes déjà à l'étape de produire le bilan de la dernière année des activités de votre conseil de quartier de l'Aéroport. Dans les prochaines pages, vous verrez que votre conseil a été très actif dans plusieurs dossiers qui touchent notre quartier afin d'améliorer, dans la limite de notre mandat, la qualité de vie de chacun de nous. Les dossiers sur lesquels nous travaillons proviennent principalement des préoccupations des citoyens qui souhaitent changer des choses. Cependant, il faut se rappeler que le conseil de quartier n'est pas un comité décisionnel, mais essentiellement une instance de consultations et de recommandations. Nous travaillons en collaboration avec la Ville de Québec et notre arrondissement. C'est donc dans cette perspective que plusieurs interventions ont été réalisées, telles que décrites dans le présent rapport.

VISION DU DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES (VDAAA)

Richesse importante de notre milieu, la zone agricole qui représente 80 % de notre territoire a été au cœur de nos préoccupations en 2015. La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) devait élaborer, en collaboration avec différents intervenants du milieu, un plan de développement de la zone agricole (PDZA). Après plusieurs semaines de rencontres et de consultations, la Ville de Québec a déposé à l'automne un document ayant pour titre *Une vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires (VDAAA)*. Dans les prochaines semaines, nous allons collaborer à la mise en place de ce document.

QUALITÉ DE L'AIR

En 2013, un sous-comité du conseil a été créé concernant la priorité 4 de son plan d'action (3.4.1) : *sensibiliser la population aux moyens favorisant la diminution des épisodes de smog dans le secteur Champigny*. Le comité sur la qualité de l'air a donc pour objectif de sensibiliser les citoyens aux problèmes causés par le chauffage au bois et les foyers extérieurs et de réduire leur impact au niveau de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Vous pouvez connaître l'état de la qualité de l'air du secteur en visitant le site Internet suivant : www.iqa.mddefp.gouv.qc.ca.

VOICI UN BILAN DES ACTIONS DU COMITÉ :

- En 2014 : l'indice de la qualité de l'air (IQA) est mauvais durant 90 heures (1 %)/25 jours (6,8 %).
- Encart dans l'avis de convocation à l'AGA en mars 2014
- Article dans l'Appel en mars 2014 — Foyers extérieurs
- Article dans le bulletin municipal *Ma Ville, d'un arrondissement à l'autre* en décembre 2014
- Dossier *Qualité de l'air* déposé sur le site Internet de la Ville de Québec en février 2015
- Article dans l'Appel en novembre 2015 — Chauffage au bois
- Actions futures envisagées et appui recherché pour une plus grande sensibilisation des citoyens :
 - Travail au niveau de la Ville de Québec et préparation de communiqués aux médias pour les jours de smog
 - Contact pour la collaboration avec les autres organismes publics comme l'Institut national de la santé publique et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

- Liaison avec d'autres organisations comme le Fonds vert, les Amies de la Terre, Vivre en Ville

La position du conseil n'est pas d'interdire les poêles à bois ou les feux extérieurs, mais de sensibiliser les citoyens à respecter les normes en vigueur pour le bien de tous. Il est important de se rappeler que les foyers intérieurs et extérieurs ne doivent pas être des incinérateurs. Le sous-comité du conseil est piloté par Mme Lucie Saint-Gelais, vice-présidente du conseil de quartier, ainsi que par Mme Nicole Thibault et M. Alain Michard, citoyens. Merci pour votre implication et pour votre travail.

TABLE DE CONCERTATION DU VÉLO

Les conseils de quartier de la Ville de Québec ont créé durant la dernière année une table de concertation du vélo en lien avec le Plan directeur du réseau cyclable de la Ville de Québec qui est en révision actuellement et des problématiques concernant la pratique du vélo de façon sécuritaire. Le conseil a un représentant à cette table, il s'agit de M. Laurier Bérubé. Le conseil travaille également à améliorer la sécurité et le prolongement des pistes cyclables dans notre secteur.

REVITALISATION DES BERGES DE LA RIVIÈRE LORETTE ET LES DÉBORDEMENTS RÉCURRENTS

Nouveau dossier de l'automne piloté par M. Alexandre Privé. L'idée est d'en arriver à revitaliser les berges de la rivière Lorette dans le secteur de la rue Notre-Dame. Le projet est à l'état embryonnaire et nous allons travailler de concert avec des organismes ayant de l'expertise dans des projets similaires et les citoyens.

L'autre dossier qui touche la rivière Lorette est les débordements au printemps et lors de fortes crues. Des actions devront être mises en place pour enrayer le problème une fois pour toutes. La Ville a complété, à l'automne dernier, l'installation d'une pompe dans le secteur qui viendra aider le système des égouts.

PRÉOCCUPATIONS CITOYENNES

Le conseil fut à l'écoute des préoccupations citoyennes qui nous ont été adressées tout au long de l'année et auxquelles nous nous sommes assuré, en fonction de notre rôle, qu'elles ne tombent pas lettre morte. Ainsi, des interventions ont particulièrement été réalisées dans les domaines de la circulation, de la sécurité, des pistes cyclables, de l'entretien des parcs, de l'offre de service en loisirs, etc. Le point 4.2 du présent rapport vous résume nos actions.

Également durant l'année, le conseil a adopté plusieurs résolutions sur différents sujets qui touchent notre secteur de vie et nos activités. Régulièrement, nous relançons les diverses instances de l'Arrondissement ou de la Ville de Québec sur les différentes résolutions prises durant l'année afin d'assurer un suivi. Le point 4.5 fait état de nos résolutions et des actions prises.

CONCLUSION

En terminant, je veux remercier tous les membres du conseil d'administration pour leur implication et pour le temps qu'ils ont consacré afin d'améliorer la qualité de vie de tous les citoyens du quartier. Pour ceux qui quittent le conseil de quartier ce soir, merci beaucoup pour votre temps et votre implication dans l'amélioration de la vie de votre quartier. Une mention spéciale d'appréciation et de reconnaissance va à Mme Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques à la Division des

relations avec les citoyens et du soutien administratif de la Ville de Québec, pour son excellente collaboration. Le support qu'elle nous a apporté a facilité grandement le travail du conseil d'administration et constitue un apport significatif et réel aux citoyens résidents du conseil de quartier de l'Aéroport.



Réjean Martel, président
Conseil de quartier de l'Aéroport

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

2.1. LE CONSEIL DE QUARTIER : UN OUTIL POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DU QUARTIER

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il constitue l'un des moyens prévus dans la politique de consultation publique¹ adoptée par la Ville de Québec en novembre 2003 afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier, tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du territoire.

Le conseil de quartier de l'Aéroport a été constitué le 27 avril 2005 à la demande de la population. Sont membres du conseil de quartier toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Lors de l'assemblée de constitution du 27 avril, les personnes présentes ont également choisi le nom du quartier qui fait référence à cet équipement majeur situé en plein centre du quartier.

2.2. LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil de quartier est administré par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat de deux (2) ans : quatre (4) hommes, quatre (4) femmes. Le conseil d'administration peut coopter jusqu'à trois (3) personnes pour un nombre maximum de onze (11) administrateurs. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situent dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais ils n'ont aucun droit de vote. Une (1) personne ressource, soit une conseillère en consultations publiques de la Ville de Québec, soutient le conseil de quartier dans ses activités et assure le suivi des dossiers auprès de l'administration municipale.

En 2015, le conseil d'administration était composé de :

M. Réjean Martel	Président
Mme Lucie Saint-Gelais	Vice-présidente
M. Julien Landry	Trésorier (jusqu'en avril)
M. Renald Jobin	Trésorier (depuis avril)
Mme Line Poulin	Secrétaire
Mme Céline Auclair	Administratrice
M. Laurier Bérubé	Administrateur (membre coopté en mai)

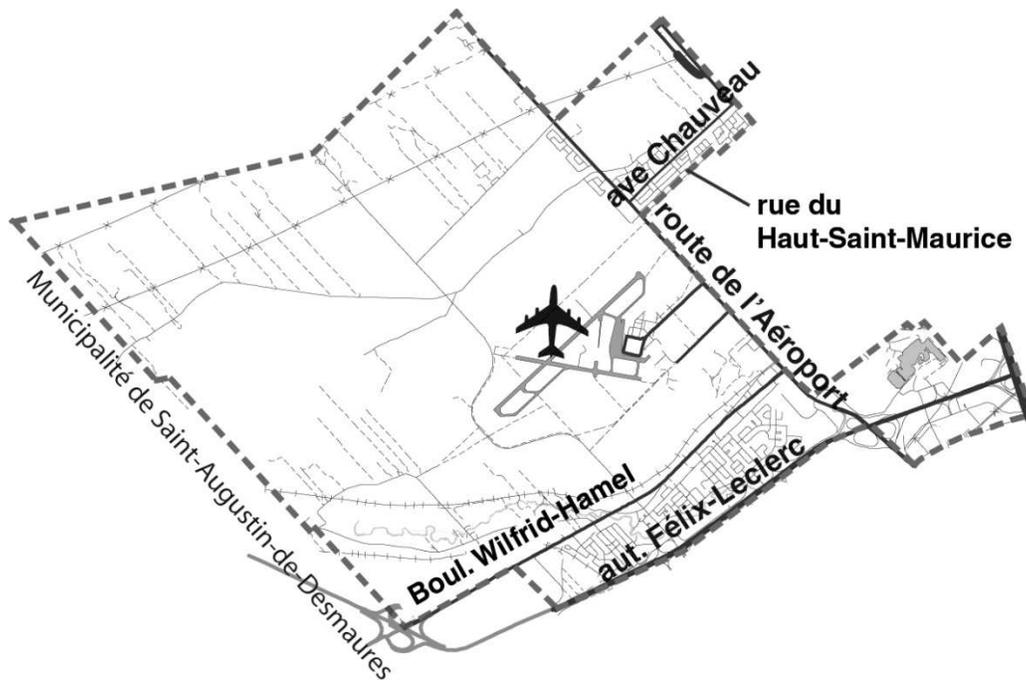
¹ Règlement municipal R.V.Q. 204

M. Benoît Lemieux
Mme Renée-Claude Pelletier
M. Alexandre Privé
Mme Nicole Thibault
M. Rémy Normand
M. Laurent Proulx

Administrateur
Administratrice (jusqu'en avril)
Administrateur (depuis avril)
Administratrice (jusqu'en avril)
Conseiller municipal
Conseiller municipal

2.3. LE TERRITOIRE DU QUARTIER

Le territoire du Conseil de quartier de l'Aéroport est illustré par la carte ci-dessous.



3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

3.1. SÉANCES RÉGULIÈRES ET DE TRAVAIL

Au cours de l'année 2015, le conseil d'administration a tenu dix (10) séances qui ont eu lieu les 13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril (assemblée générale annuelle), 12 mai, 9 juin, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre. Les réunions du conseil d'administration du conseil de quartier sont publiques et, sauf exception, se tiennent le second mardi du mois, en soirée (19 h). Elles font relâche en juillet et en août.

Afin de faciliter la participation et l'implication citoyennes des deux (2) secteurs qui composent le quartier (secteurs Champigny, au sud-ouest, et Chauveau, au nord-est), le conseil d'administration a décidé de tenir les réunions en alternance :

- Centre de loisirs Trois-Saisons, 1390 rue Buffon (secteur Chauveau) ou au centre de loisirs Saint-Ange, 1545, rang Saint-Ange, lorsque le centre de loisirs Trois-Saisons est occupé ;

- Centre communautaire Champigny, 7519, boulevard Wilfrid-Hamel (secteur Champigny) ou dans la salle polyvalente de l'école les Primevères, 1465, rue Félix-Antoine-Savard, lorsque le centre communautaire Champigny est occupé.

Pour connaître les dates des rencontres et les sujets traités, les citoyens sont invités à consulter l'agenda publié dans le bulletin municipal « Ma Ville : D'un arrondissement à l'autre », l'agenda communautaire de l'hebdomadaire local « L'Appel », ainsi que sur le site Internet de la Ville de Québec : www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

3.2. PARTICIPATION À D'AUTRES ACTIVITÉS

Outre ces rencontres, des membres du conseil de quartier ont participé à différentes séances d'information, groupe de travail ou de consultation tenus par la Ville de Québec, par notre Arrondissement ou par d'autres organismes du quartier pour s'informer sur les projets et les mesures susceptibles d'avoir un impact pour le quartier.

- Conférence du Dr Pierre Gosselin, de l'Institut national de santé publique (INSP), *Liens entre la santé et l'aménagement des villes*. Il y fut beaucoup question des îlots de chaleur en milieu urbain, particulièrement dans les secteurs densément construits (résidentiels et commerciaux) et des nombreux impacts négatifs et même mortels de santé publique conséquents. M. Benoît Lemieux était présent (26 janvier).
- Forum sur la densification organisé par le conseil de quartier de la Cité-Universitaire qui regroupait trois (3) conférences offertes par Mme Johanne Elsener, présidente de Québec Arbres, M. Marcel Junius, urbaniste émérite et M. Guy Mercier, géographe et directeur du département de géographie de l'Université Laval. Ce dernier s'est fait remplacer par un collègue de travail. M. Benoît Lemieux était présent. (25 février)
- Assemblée générale annuelle de Loisirs Laurentien inc. Messieurs Benoît Lemieux et Réjean Martel ainsi que Mme Céline Auclair étaient présents (21 avril).
- Tables des présidents de l'Arrondissement : M Réjean Martel ou Mme Lucie Saint-Gelais représentaient le conseil à cette instance ;
- Organismes des bassins versants : M. Alexandre Privé participe aux rencontres de l'OBV de la rivière du Cap Rouge ;
- Formation sur les règles d'éthique et de déontologie : M. Benoît Lemieux (21 septembre) et M. Renald Jobin (5 octobre).
- Mme Lucie Saint-Gelais a participé à la présentation du document intitulé *Meilleures villes pour un meilleur climat: pour une croissance urbaine à faible impact climatique*. Cette présentation était offerte par l'organisme Vivre en ville (10 décembre).

4. ACTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER

4.1. PLAN D'ACTION 2015

Les membres du Conseil de quartier ont identifié deux (2) axes d'intervention qui regroupent l'ensemble des sujets sur lesquels ils souhaitent avoir un impact. Ainsi, les interventions ont toujours été orientées en fonction des objectifs suivants :

1 – CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE DU MILIEU

- Préserver la qualité de l'environnement et la qualité de l'air ;
- Protéger et mettre en valeur notre territoire agricole ;
- Améliorer la sécurité dans le quartier (vitesse, signalisation, éclairage, trottoirs) ;
- Améliorer les pistes cyclables et les sentiers piétonniers ;
- Améliorer l'accès au transport en commun pour les résidents du quartier ;
- Préserver les boisés et les espaces verts ;
- Voir à la protection des berges de la rivière Lorette.

2 – SOUTENIR LA VIE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER

- Développer une meilleure vie de quartier;
- Établir des liens avec les organismes du quartier et de l'arrondissement et favoriser la concertation.

4.2. ACTIONS TOUCHANT LE PLAN D'ACTION 2015

Voici d'autres dossiers sur lesquels le conseil de quartier a travaillé durant l'année :

1 – CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE VIE DU MILIEU

- **Dossier RTC** : En plus des améliorations souhaitées des services dans notre secteur, principalement dans Champigny, le problème de la disparition du « Parc-O-Bus Duplessis » n'est pas réglé. En 2015, des citoyens ont critiqué la hausse du tarif pour le « taxi-bus ».
- **Tarification des fosses septiques** : le conseil a demandé d'obtenir de l'information concernant l'augmentation très importante des coûts pour la vidange des fosses septiques.

- **Dossier de la route de l’Aéroport** : la qualité de la chaussée et la présence d’un accotement trop étroit qui cause des nids-de-poule surtout dans la section comprise entre le boulevard Saint-Jacques et l’avenue Chauveau.
- **Dossier du déneigement** : l’entretien des rues, des trottoirs et des passerelles durant la période hivernale soulève régulièrement de nombreuses critiques surtout dans le secteur Chauveau. Le travail est fait par un entrepreneur privé.
- **Dossier du parc industriel dans le secteur Champigny** : le conseil entend toujours suivre de près ce dossier durant les prochains mois. Il s’agit d’implanter un parc industriel (entre la voie ferrée au nord du boulevard Wilfrid-Hamel et les terrains de l’Aéroport de Québec, à partir de la route Jean-Gauvin).
- **Information sur les avis publics concernant les dérogations mineures** : la Table des présidents souhaite que l’Arrondissement trouve un mécanisme pour informer les gens qui pourraient être concernés par cela. Actuellement, la façon de procéder par la Ville de Québec n’est pas très claire pour plusieurs de ses citoyens.
- **Signalisation des sentiers de la rivière du Cap Rouge** : le conseil souhaite revoir la signalisation pour les accès aux sentiers qui est désuète et même inexistante à certains endroits.

2 – SOUTENIR LA VIE COMMUNAUTAIRE DANS LE QUARTIER

- Participation, par notre présence à un kiosque d’information, à la Fête familiale de quartier organisée le samedi 13 juin 2015, de 9 h à 16 h par Loisirs Laurentien inc. pour souligner l’ouverture de la piscine municipale du parc des Trois-Saisons.
- Présence lors de l’assemblée générale annuelle de Loisirs Laurentien inc. Mme Céline Auclair et M. Benoît Lemieux siègent au conseil de quartier et au conseil d’administration de Loisirs Laurentien inc.
- Le conseil appuie les actions du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR) pour l’amélioration des sentiers (novembre).

4.3. ACTIONS DÉCOULANT DES DEMANDES DE LA VILLE

CONSULTATIONS PUBLIQUES

Les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur des projets de modifications à la réglementation sur l'urbanisme. Ainsi, ils ont émis leur recommandation pour le projet suivant :

Projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 36439Cb, R.C.A.3V.Q.183.

Consultation publique et demande d'opinion

Tenue le 30 avril 2015 au centre de loisirs Trois-Saisons, 1390, rue Buffon.

Onze (11) citoyens étaient présents

Objet de la demande : La demande vise à implanter un concessionnaire automobile. Pour ce faire les groupes d'usage *C33 vente ou location de véhicules légers* et *C36 atelier de réparation* doivent être ajoutés à la grille de spécifications 36439Cb.

La propriété concernée est située dans un secteur industriel tel qu'identifié par la grande affectation du territoire du Schéma d'aménagement et par la grande affectation du sol du PDAD. Les autres usages inscrits à la grille de spécifications 36439Cb sont conservés afin d'assurer une plus grande diversité et flexibilité dans le développement de ce secteur.

Recommandation du conseil d'administration du conseil de quartier

Considérant que des efforts seront faits afin de tenir compte de l'environnement de la rivière du Cap Rouge située à proximité du futur projet de concessionnaire automobile, il est recommandé à la majorité d'accepter le projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 36439Cb, R.C.A.3V.Q.183.

4.4. AUTRES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS, DU CONSEIL ET DES ORGANISMES

- Plainte concernant le bruit causé par les hélicoptères du nouveau commerce sur la route de l'Aéroport;
- La longueur dans l'exécution des travaux de réparation des nombreux bris d'aqueduc sur le boulevard Wilfrid-Hamel;
- Refoulement d'égout sur l'avenue Notre-Dame (décembre 2014);
- Les débordements de la rivière Lorette, secteur de l'avenue Notre-Dame (avril 2015);

- Problématique des fosses septiques;
- Qualité du déneigement en particulier dans le secteur Chauveau;
- L'absence d'un stationnement incitatif pour les citoyens qui veulent fréquenter les sentiers de la rivière du Cap Rouge, secteur nord;
- L'horaire des écocentres;
- Présence de nombreux nids-de-poule;
- Demande la création d'un parc à chien dans le parc Kiwanis;
- Présence d'herbes nuisibles dans le secteur;
- Pression du conseil pour faire corriger l'intersection du rang Saint-Ange, du boulevard Wilfrid-Hamel et de la rue de l'Abbé-Pierre. Nous souhaitons que le rang Saint-Ange soit de la même largeur que la rue de l'Abbé-Pierre à cet endroit;
- La problématique de l'inexistence d'une piste cyclable sur le viaduc Chauveau au-dessus de l'autoroute Henri IV. Le lignage de la chaussée n'a pas été fait en 2014;
- La tonte des fossés dans les rangs n'a pas été faite durant l'été, sauf lors d'une intervention du conseil en septembre.

Plusieurs autres sujets ont été abordés par des citoyens du quartier ou encore par des organismes locaux. Pour plus d'information sur les différents sujets, vous pouvez consulter les procès-verbaux du conseil de quartier sur le site Internet de la Ville de Québec.

4.5 : LES RÉOLUTIONS DU CONSEIL DE QUARTIER 2015

Résolution CQA-15-CA-19

Sur proposition de M. Benoît Lemieux, appuyée par M. Alexandre Privé, il est résolu de demander à la Ville de soumettre au CQ de l'Aéroport le rapport concernant le PDZA, qu'elle a rédigé en concertation avec l'UPA, avant qu'il soit rendu public. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Suivi :

Résolution CQA-15-CA-23

M. Benoît Lemieux, appuyé par M. Laurier Bérubé, demande à la Ville d'examiner la faisabilité d'un aménagement temporaire dans le secteur Champigny, et ce, pour la période estivale, afin d'offrir aux propriétaires de chiens un espace de liberté minimal pour leurs animaux dans le but de les faire courir à leur guise. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Suivi :

L'analyse fait référence aux règlements sur les animaux domestiques. Il existe déjà deux parcs canins officiels dans la ville de Québec soit de la Pointe-aux-Lièvres et de la Pente-Douce. Il a été convenu par le cabinet du maire qu'il n'y aurait pas d'autres aménagements de ce genre. Malgré des pétitions déposées à ce sujet, la réponse fut toujours négative.

L'aménagement impliquerait l'installation de bandes de patinoires, leur montage, leur démontage, de l'affichage, la nécessité d'entretenir les lieux et la reconnaissance du lieu comme site officiel afin de respecter le règlement municipal. Il faut aussi considérer la présence du terrain de soccer et la cohabitation entre les enfants et les animaux qui ne sont pas toujours souhaitables, même si les propriétaires considèrent que leurs chiens ne sont pas dangereux.

Il existe aussi beaucoup d'inconvénients liés à ce type d'installation, dont la non-propreté des lieux, les conflits entre les chiens, le respect de la réglementation, l'installation d'un distributeur à sacs pour ramasser les excréments, l'installation de la réglementation et le ramassage plus régulier des poubelles. Il faut également signaler que ce type d'installation ne diminue pas la présence de chiens sans laisse dans les autres parcs. Enfin, la majorité des résidents du secteur bénéficient d'une cour privée pour faire courir leur chien.

Résolution CQA-15-CA-24

Sur proposition de M. Alexandre Privé, appuyé par Mme Line Poulin, il est résolu de signifier à la Ville de Québec via son représentant M. Laurent Proulx, sa grande déception quant à l'issue des travaux réalisés dans le cadre de la préparation du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Les membres du CQ constatent que plusieurs engagements n'ont pas été respectés tels que la consultation publique qui devait avoir lieu auprès non seulement des agriculteurs membres de l'Union des producteurs agricoles (UPA) mais également des résidents particulièrement ceux habitant le quartier de l'Aéroport qui, nous le rappelons, constitue 80 % de la zone agricole de la ville de Québec.

Les membres sont aussi très déçus du virage unilatéral de la Ville de Québec qui, pour des raisons juridiques, sera la seule à ne pas avoir déposé un PDZA en bonne et due forme, laissant la zone agricole sans la protection de la Ville.

Les membres sont également déçus que leur conseiller municipal, membre du conseil de quartier et également responsable des dossiers agricoles et agroalimentaires à la Ville de Québec n'ait pu se rendre disponible pour assister aux dernières réunions du conseil de quartier de l'Aéroport, laissant ainsi sans réponse plusieurs de leurs interrogations ainsi que celles des citoyens intéressés aux questions portant sur les intentions de la Ville de Québec en regard de son territoire agricole, mais aussi sur toutes les questions provenant des citoyens qui participent aux rencontres du conseil de quartier de l'Aéroport.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi :

Résolution CQA-15-CA-25

Mme Line Poulin, appuyée par M. Renald Jobin, demande à la Ville d'entreprendre la tonte des fossés dans les rangs du territoire du CQ de l'Aéroport et de procéder à l'éradication des herbes nuisibles. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Résolution CQA-13-CA-37 »

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyé par M. Laurier Bérubé, il est résolu de demander à la Ville d'appliquer sa réglementation concernant l'élimination de l'herbe à poux dans les espaces publics, particulièrement dans les secteurs agricoles. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ. »

Suivi :

Résolution CQA-15-CA-27

M. Laurier Bérubé, appuyé par M. Réjean Martel, demande à la Ville de procéder au lignage sur l'avenue Chauveau, surtout près du viaduc à la hauteur de l'autoroute Henri IV. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi :

Résolution CQA-15-CA-30

M. Benoît Lemieux, appuyé par M. Alexandre Privé, demande au Réseau de transport de la Capitale (RTC) de réviser l'augmentation du service du taxi-bus appliquée depuis juillet 2015 ou encore de considérer une augmentation raisonnable et progressive du tarif. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi :

Résolution CQA-15-CA-36

M. Benoît Lemieux, appuyé par M. Laurier Bérubé, propose qu'on s'adresse à la Ville pour s'assurer que des sommes soient prévues au PTI pour la réfection de la route de l'Aéroport. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi :

La Division des travaux publics de la Ville informe que la route de l'Aéroport constitue un projet prioritaire de réfection de la chaussée. On mentionne que les travaux démarreront en 2017 pour se terminer en 2018.

5. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

En 2015, le conseil de quartier de l'Aéroport a reçu une subvention de 1 000 \$ de la Ville de Québec. Alors que le bilan démontrait un actif net non affecté de 694 \$ au début de l'exercice, une somme de 7 500 \$ a été dépensée pour couvrir les frais de fonctionnement du conseil :

- Dix (10) chèques ont été émis pour défrayer les honoraires de la secrétaire de réunion;
- Lors de l'assemblée générale annuelle, un montant de 440,73 \$ a été payé pour défrayer le coût de la conférence *Villes nourricières*, ainsi qu'un montant de 30,74 \$ pour rembourser les frais de collation;
- Un (1) chèque de 34 \$ a servi à acquitter les frais de déclaration annuelle au Registraire des entreprises du Québec;
- Finalement un (1) chèque de 20,70 \$ a été déboursé pour des frais de plastification de cartes requises pour notre petit kiosque d'information du 13 juin lors de la Fête familiale de quartier dans le secteur Chauveau (LLI).

Au 31 décembre 2015, le Conseil de quartier de l'Aéroport dispose d'une somme de 355,01 \$ dans le compte de la Banque TD (succursale Sainte-Foy-Duplessis) et 3,93 \$ en argent comptant dans la petite caisse.

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2015

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2015

	2015	2014
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	<u>359</u>	<u>694</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs		
Actif net		
Non affecté	<u>359</u>	<u>694</u>

Au nom du conseil de quartier de l'Aéroport

Réjean Martel, Président

Renald Jobin, Trésorier

Rapport annuel 2015, Conseil de quartier de l'Aéroport

LE CONSEIL DE QUARTIER DE L'AÉROPORT

**ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE
31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Produits		
Subventions — Ville de Québec		
Fonctionnement	<u>1000</u>	800
Conseil de quartier de l'Aéroport		
	<u>1000</u>	<u>800</u>
Charges		
Fonctionnement	<u>1335</u>	860
Projets		
Excédent des produits par rapport aux charges	335	-60
Actif net non affecté au début de l'exercice	694	754
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>359</u>	<u>694</u>